

Projet d'ordre du jour et convocation

Date : Le lundi 17 octobre 2022

Heure : 19h

Endroit : École Moisson d'Arts, local d'anglais

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

N.B. : La direction préside la réunion jusqu'à la nomination du président(e) (art. 57 LIP)

1. Bienvenue, vérification du quorum (art. 61 LIP) et ouverture de la séance
2. Présentation des membres du conseil (5 min)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)
4. Élection des officiers (15 min)
 - a. Président(e)
 - b. Vice-président(e)
 - c. Secrétaire
 - d. Trésorier ou trésorière
 - e. Nomination des représentants de la communauté (s'il y a lieu)
5. Procès-verbal de la réunion du 20 juin 2022 (5 min)
 - a. Adoption
 - b. Suivi, s'il y a lieu
6. Calendrier des séances
 - a. Budget de fonctionnement du CÉ
 - b. Frais de remboursement pour les membres et tableau des distances
 - c. Planification des dossiers et capsule de formation pour les nouveaux membres
7. Révision et adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (art. 67 LIP)
 - a. Gouvernance du conseil d'établissement versus rôle de la direction (10 min)
8. Formulaires
 - a. Président(e) du conseil d'établissement
 - b. Représentants au conseil d'établissement
 - c. Dénonciation d'intérêt (art. 70 LIP)
9. Points de la direction (30 min)
 - a. Programmation des activités et sorties 2022-2023 (approbation)
 - b. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (information)
 - c. Normes et modalités (information)
 - d. Projet éducatif (information)
 - e. Service de garde de St-Paul-de-la-Croix (résolution)
10. Question du public
11. Levée de l'assemblée

Étienne Michaud

Directeur